

« Rapport sur l'application des lois de financement de la Sécurité sociale » de la Cour des comptes, Septembre 2015

21/09/2015

La Cour des comptes, dans le cadre de sa mission constitutionnelle d'assistance au Parlement et au Gouvernement a élaboré un projet sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. Ainsi, malgré la persistance et l'ampleur des déficits sociaux, leur réduction a été limitée en 2014 traduisant un rythme de rééquilibrage durablement ralenti comparable à celui de 2013. Cependant, le déficit continue à être supérieur à celui constaté avant la crise économique de 2008-2009.

Dans ce sens la Cour formule 55 recommandations de nature à contribuer au rétablissement de cet équilibre afin de

- permettre le retour à l'équilibre des comptes sociaux et la diminution de la dette sociale dans un horizon rapproché ;

- améliorer la construction de l'Ondam et renforcer son suivi ;
- renforcer la cohérence et la lisibilité des cotisations sociales ;
- réorganiser l'offre de soins ;
- mieux maîtriser les dépenses d'assurance maladie ;
- moderniser certains dispositifs de solidarité ;
- gérer de manière plus efficiente les organismes de sécurité sociale.